

## **Projet de résolution 1**

### **Soumis à validation du Comité National de Janvier**

### **Notre syndicalisme**

### **dans un monde en crise**

#### **(R1) 0. Introduction**

Même soumis à des crises régulières, le système capitaliste perdure et se cherche régulièrement de nouveaux débouchés pour maintenir ses taux de profits et ses dominations. Ainsi les 3 années qui nous séparent de notre dernier Congrès sont marquées par une intensification des conflits armés, la destruction du vivant dans son ensemble, la régression des libertés, l'aggravation de la répression et la montée des extrêmes droites. Nous avons aussi observé des transformations du travail importantes avec le développement des intelligences artificielles dans de nombreux secteurs, un partage toujours plus inégal de la valeur ajoutée au détriment des salarié·es, le recul des services publics, qui sont nos biens communs.

#### **(R1) 1. Quel impact de l'ordre international sur la situation nationale ?**

**(R1) 1.1** Sur la scène internationale, la période est marquée par la multiplication des guerres sous-tendues par le retour des impérialismes et la fin des colonialismes historiques. Le cas russe en est l'illustration, avec des velléités expansionnistes en Europe, des batailles pour l'hégémonie sur le continent africain et des recompositions d'alliances notamment avec la Chine et les autres BRICS dans le cadre d'un affrontement économique, idéologique, historique avec les États-Unis.

**(R1) 1.2** L'invasion de l'Ukraine par l'armée de Poutine est la démonstration que la guerre peut encore sévir en Europe et constitue une catastrophe pour les populations. Dans le milieu syndical, ce théâtre d'affrontements a été l'occasion de mettre en œuvre concrètement notre internationalisme dans le cadre du Réseau Syndical International de Solidarité et de Luites (RSISL) et de l'intersyndicale française. Des convois de matériel et d'aide à la population, ont été organisés en lien direct avec les besoins exprimés par nos camarades syndicalistes ukrainien·nes.

**(R1) 1.3** Par ailleurs, cette guerre, comme les autres, a des répercussions fortes sur les économies dans un contexte mondialisé. Ce conflit met au jour l'importante dépendance sur le plan énergétique de nos États. L'Union syndicale Solidaires défend l'idée d'une paix juste et durable et soutient les syndicalistes ukrainien·nes dans leur lutte contre les réformes anti-sociales pour une Ukraine démocratique et respectueuse des droits sociaux et des libertés syndicales.

**(R1) 1.4** La liberté et le droit à l'autodétermination des peuples restent fondamentales pour l'Union syndicale Solidaires. En ce sens, nous continuons de soutenir les luttes des peuples opprimés par les impérialismes et le colonialisme. L'Union syndicale Solidaires s'est mobilisée dans les cadres unitaires, malgré les interdictions et la répression.

**(R1) 1.4.1** Nous réaffirmons notre exigence de libération de la Palestine occupée depuis 75 ans. De même nous revendiquons le démantèlement du Mur de séparation et de toutes les colonies, la levée du blocus de Gaza sans conditions ni délai, la fin du système d'apartheid mis en place par le gouvernement israélien et le retour des réfugié·es Palestinien·nes comme le stipulent les nombreux textes du droit international.

**(R1) 1.4.2** Nous condamnons les massacres du Hamas contre des civils israélien·nes, qui ne justifient pas les crimes de guerre perpétrés par l'Etat israélien qui, selon les termes mêmes de l'ONU, entraînent un nettoyage ethnique de la population palestinienne.

**(R1) 1.5** Face aux régimes autoritaires dont l'Iran est un des exemples, Solidaires soutient le mouvement de résistance des femmes rejointes par toute la population pour la vie et la liberté.

**(R1) 1.6** Dans l'ère post-covid, force est de constater que rien n'a changé : le monde est toujours dominé par la finance et le capitalisme connaît toujours des crises économiques, écologiques et sociales avec des impacts forts sur les travailleurs et les travailleuses. On assiste à un partage de plus en plus inégal des richesses, à la déréglementation financière, au mépris des impératifs écologiques, à l'exploitation accrue des travailleurs et des travailleuses mais aussi à la remise en cause des acquis sociaux que sont les services publics ou tous les systèmes de protection sociale.

**(R1) 1.7** Ce système économique et politique continue de s'organiser en prenant appui sur le pillage des pays du Sud par ceux du Nord et la mise en place de nouvelles chaînes de travail au niveau mondial. Cependant, partout, des résistances s'organisent pour la défense des intérêts des salarié·es et le partage de la richesse comme au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis, où des mouvements de grève dans plusieurs secteurs professionnels, inattendus, durs, et souvent gagnants, ont démontré une remontée en puissance de la lutte des classes au cœur du système productif de la première puissance mondiale.

**(R1) 1.8** En France, le mouvement contre la réforme des retraites 2023 s'inscrit dans cette dynamique de résistance, même si des millions de personnes dans la rue n'ont pas suffi à en faire un mouvement gagnant. Face au mépris du gouvernement de la démocratie sociale, nous réaffirmons que la grève est un élément clef de la réussite. Se posent dès lors les questions de sa popularisation, de sa construction, de son effectivité dans tous les secteurs, de sa délégation ou non aux secteurs plus visibles et bloquants, de sa reconduction et des conditions de mise en place de caisses de grève. Par ailleurs, ce gouvernement a dévoyé les institutions représentatives par une utilisation du 49-3 et d'autres dispositions.

**(R1) 1.9** L'Union syndicale Solidaires s'engage à renforcer son syndicalisme internationaliste, et les moyens de lutte pour rompre avec le capitalisme :

- **(R1) 1.9.1** en renforçant le RSISL notamment dans le développement du travail par secteurs professionnels ;
- **(R1) 1.9.2** à soutenir les peuples opprimés ;
- **(R1) 1.9.3** à continuer de défendre les intérêts des travailleuses et travailleurs du monde entier dans un contexte de transformations des modes et organisations du travail (ubérisation, tacheronisation...) ;
- **(R1) 1.9.4** en poursuivant son combat contre les multinationales en lien avec les mouvements et organisations syndicales des autres pays ;
- **(R1) 1.9.5** Solidaires engage un travail sur la grève et les outils militants (calendrier, construction, communication interne et externe, modes d'action...) susceptibles de rendre nos luttes gagnantes ;
- **(R1) 1.9.6** une réflexion sur les réformes institutionnelles et les moyens d'une participation de la population sur des réformes majeures sera entamée.

## **(R1) 2. Inflation, salaires et inégalités**

**(R1) 2.1** Face aux enjeux environnementaux et climatiques, évoquer le « pouvoir d'achat » revient, au sens littéral du terme, à s'inscrire dans une dynamique de société de consommation, laquelle serait la principale source de croissance et de bien-être. Or, s'il faut évidemment que chacun·e ait les moyens financiers de bien vivre sur une planète habitable, il est plus pertinent de parler de revenu disponible, soit du revenu considéré après le paiement des impôts et après versement des prestations sociales. Cette notion, plus réaliste, permet aussi et surtout d'évoquer la rémunération du travail, la répartition du système de prélèvements, les services publics et le système de protection sociale.

En matière de revenu disponible, les enjeux sont multiples.

**(R1) 2.2** L'inflation pèse lourdement sur le revenu disponible. La poussée des prix de l'énergie, de l'alimentation, et de certains autres produits s'explique par des tensions mondiales sur les approvisionnements, les matières premières et l'énergie qui ont été amplifiées par la guerre en Ukraine. Cette inflation a également été alimentée par les taux de marge de certaines multinationales, souvent en situation d'oligopole, qui ont dégagé des superprofits, leur permettant de verser des superdividendes, ce qui a nourri les inégalités.

**(R1) 2.2.1** En outre, les inégalités perdurent et sont loin d'être comblées. Il en va ainsi de l'envolée des revenus et des patrimoines des plus riches.

Il en va également ainsi des inégalités entre femmes et hommes. Les femmes sont plus souvent en situation de pauvreté que les hommes (15,2 % contre 14,3 %).

Les inégalités salariales femmes/hommes persistent et ne reculent que faiblement.

L'Index qui est censé mesurer ces inégalités est imparfait voire contre-productif, et ni ne pointe les causes structurelles des inégalités (métiers moins bien rémunérés, temps partiels, congés parentaux subis ou "choisis"), ni ne permet de les résoudre.

Par ailleurs, selon l'Insee, entre 2009 et 2020, le salaire des employé·es du secteur privé a augmenté de 7,8 %, soit une hausse de 0,7 % par an. Une évolution largement supérieure à la fonction publique, où le salaire a augmenté d'1 % seulement sur la période, soit + 0,1 % par an.

Enfin, en France, 80 des 171 branches professionnelles concernant plus de 5000 salarié·es fonctionnaient avec des niveaux de grilles salariales inférieurs au Smic.

### **(R1) 2.3 Solidaires lancera une campagne “salaires et égalité” et revendique :**

- **(R1) 2.3.1** la hausse du SMIC (1800 € nets)
- **(R1) 2.3.2** aucune grille salariale ni dans les branches, ni dans la Fonction Publique, en dessous du SMIC (mesures de sanctions par la loi)
- **(R1) 2.3.3** la réduction et le plafonnement des écarts de salaires et de revenus, de 1 à 4
- **(R1) 2.3.4** la revalorisation urgente des métiers majoritairement féminisés, la rémunération et le partage des congés parentaux financés par une cotisation patronale
- **(R1) 2.3.5** l'indexation et la revalorisation annuelle du point d'indice dans la fonction publique et un rattrapage des pertes dues à l'inflation cumulée et au gel du point d'indice, avec une attention particulière sur les bas salaires. Solidaires revendique l'attribution de 85 points d'indice supplémentaires pour toutes et tous.
- **(R1) 2.3.6** une fiscalité plus juste et plus progressive qui taxe véritablement les richesses des multinationales et des particuliers.
- **(R1) 2.3.7** un nouveau statut du salarié, qui maintienne les salaires et acquis sociaux entre deux emplois, et qui permette de sécuriser la transition écologique.

### **(R1) 3. Face à l'urgence climatique**

**(R1) 3.1** Ces dernières années ont vu l'accélération des changements climatiques avec son lot de canicules, méga incendies, inondations, sécheresses..., et toujours plus de population victime de ces catastrophes. Ce sont les activités des plus riches (pays, entreprises, classes sociales) qui produisent une crise environnementale dont les plus pauvres (pays, classes sociales) seront les premier·es à payer le prix.

**(R1) 3.1.1** Pour autant, gouvernement et patronat ne sont pas prêts à une véritable reconversion écologique de la société. Au contraire, il s'agit, les concernant, de conserver le modèle de croissance infinie tournée vers l'accumulation du capital, incompatible avec les ressources limitées de la planète et la résorption des inégalités et des discriminations.

**(R1) 3.1.2** Face à eux, seul un mouvement social de grande ampleur, où les syndicats ont toute leur place, est à même d'imposer les transformations nécessaires.

**(R1) 3.3** Notre combat syndical est clairement orienté vers la justice sociale et environnementale. La prise en compte des questions écologiques se développe dans l'Union avec la multiplication de commissions écologie et de formations dans les structures nationales. Solidaires s'est impliquée dans les luttes contre les projets écocides tels que le Lyon-Turin, les méga-bassines, l'A69... qui ont connu leurs lots de violences policières et de répressions judiciaires.

**(R1) 3.4** Il nous faut agir plus fort syndicalement pour une bifurcation écologique et sociale pour et par les travailleuses et les travailleurs, qui sont les mieux placés pour définir une voie juste pour la reconversion écologique des secteurs publics comme privés et en particulier les plus polluants. Il s'agit de construire et faire apparaître les liens entre justice sociale et justice environnementale pour emporter nos collègues dans l'action pour la transition écologique.

**(R1) 3.4.1** La reconversion écologique et sociale, ce sont aussi de meilleures conditions de travail, des emplois de meilleure qualité, un meilleur partage des

richesses et des productions socialement utiles. Pour cela, il est nécessaire d'anticiper les reconversions avec les salarié·es, à froid, et pas à chaud au moment où l'usine ferme. C'est le rôle du syndicat d'enclencher le débat avec les salarié·es, en s'appuyant sur leur expérience et leurs savoir-faire, par le biais notamment des CSE, et par des alliances avec des associations environnementales et des collectifs d'habitantes et d'habitants. Il s'agit dans le même temps de mener la réflexion sur leurs besoins de formation pour accompagner la reconversion.

**(R1) 3.4.2** Nous devons aussi dès à présent amorcer un travail pour définir collectivement nos positions sur les conditions de la relocalisation industrielle. Celle-ci figure dans nos revendications, et elle est aujourd'hui présente dans les discours gouvernementaux. La sortie des énergies fossiles entraînera des transformations profondes, comme la réouverture de mines sur le territoire métropolitain. Nous nous donnons comme objectif de réfléchir à ce que nous sommes prêt·es à accepter en tenant compte de plusieurs paramètres : la santé et les conditions de travail, l'impact sur l'environnement, la production de biens nécessaires pour répondre aux besoins humains, l'emploi et la vie du territoire concerné.

**(R1) 3.5** Le nouveau statut du salarié revendiqué par Solidaires, en maintenant les salaires et acquis sociaux entre deux emplois, doit permettre de sécuriser cette période de transition. Il faut aussi revendiquer :

- **(R1) 3.5.1** de nouveaux droits pour les salarié·es sur les choix technologiques sur l'ensemble de la filière de production qui prenne en compte les besoins communs.
- **(R1) 3.5.2** que les salarié·es puissent reprendre le contrôle, par l'intermédiaire des CSE notamment, sur la reconversion des entreprises.
- **(R1) 3.5.3** le retour des CHSCT, avec des prérogatives renforcées, déliés des CSE, pour prendre en compte dans un cadre spécifique la santé et les conditions de travail.

**(R1) 3.6** Enfin, notre action passe aussi par la poursuite et le développement de liens forts au sein du mouvement social et écologique. L'Alliance Écologique et Sociale est un cadre privilégié pour construire en commun de la réflexion (ex : le Fret, l'eau, la forêt pour les sujets en cours) et des actions pour porter collectivement des alternatives.

**(R1) 3.7** Nous nous donnons pour objectif que la dimension écologique puisse être intégrée à tous les pans de l'action syndicale de nos équipes, en poursuivant la dynamique amorcée et en organisant une campagne interprofessionnelle pour la justice sociale et environnementale.

## **(R1) 4. Régressions des libertés, répressions et autoritarisme**

**(R1) 4.1** Les gouvernements successifs adoptent des attitudes répressives et liberticides contre la population, et les organisations soucieuses des libertés fondamentales au premier rang desquelles les syndicats de salarié·es. Sous Hollande déjà, la loi Renseignement a rogné sur les libertés publiques et un basculement s'est opéré dans la répression du mouvement social, à partir des mobilisations contre la loi Travail, généralisant des pratiques déjà utilisées quotidiennement dans les quartiers populaires.

**(R1) 4.2** Sous les deux mandats Macron, l'autoritarisme est devenu la règle pour faire taire les revendications de notre camp social. Le déploiement du Schéma national du maintien de l'ordre porte toujours atteinte à la liberté de manifester et à la liberté d'expression. Descendre dans la rue peut conduire à des arrestations arbitraires.

**(R1) 4.2.1** La liberté d'informer et d'être informé-e est clairement en net recul en France ces dernières années, à l'exemple de la loi sécurité globale, avec des atteintes sans précédent aux journalistes.

Quant aux observateurs dans les manifestations, ils sont tout juste tolérés, voire écartés par les forces de l'ordre, lors de charges violentes.

**(R1) 4.3** Les libertés de communiquer et même de se déplacer et d'occuper l'espace public sont elles aussi remises en cause, avec les attaques récurrentes contre la neutralité du net, le droit au chiffrement ainsi que les expérimentations sur la reconnaissance faciale autorisées au prétexte des JOP 2024.

**(R1) 4.4** Les libertés académiques sont également menacées. Les tutelles des travailleuses et travailleurs de la recherche et de l'enseignement supérieur vont même jusqu'à se retourner contre leurs agent·es, en les accusant d'islamogauchisme ou en voulant les soumettre au darwinisme social.

**(R1) 4.5** En France toujours, le ministère de l'Intérieur protège les intérêts financiers et économiques avec la complicité des forces de l'ordre. Les opposants au système capitaliste sont visés par un ostracisme de langage : écoterroriste, féminazi, communautarisme, etc.

**(R1) 4.6** Le gouvernement saisit et instrumentalise la menace terroriste au service d'une dangereuse restriction des droits et des libertés. La liberté d'association est attaquée et mise en péril par la loi "séparatisme" et le contrat d'engagement républicain qu'elle impose aux associations et parfois aux syndicats. Sous couvert de "conforter les principes républicains", cette loi liberticide et aux relents racistes constitue une mise au pas des associations, privées de liberté d'expression, placées sous la menace constante de perdre leurs subventions, voire d'être dissoutes. L'Union syndicale Solidaires exige l'abrogation de cette loi et continuera de se battre contre les dissolutions et tentatives de dissolutions des associations antiracistes, écologistes et antifascistes.

**(R1) 4.7** De même, l'Union syndicale Solidaires exige l'abrogation du Service National Universel, entreprise d'embrigadement de la jeunesse. Nous combattons ce dispositif qui ne répond nullement à ses attentes, ses inquiétudes, ses aspirations. Le Service National Universel s'inscrit dans une dangereuse militarisation de l'encadrement de la jeunesse et plus largement de la société. Nous revendiquons, pour la jeunesse, l'accès de tou-te-s à une formation émancipatrice.

La jeunesse est engagée dans de nombreuses luttes, sociales et écologiques.

## **(R1) 5. Urgence contre l'extrême droite**

**(R1) 5.1** L'extrême droite a franchi un seuil dans sa banalisation : nombre de député·es du RN à l'assemblée, multiplication d'une parole « décomplexée » par leurs intellectuels ou relais, reprise de leurs idées par une partie de la sphère politique, des chaînes de télé ou les réseaux, une partie importante de la police qui ne s'en cache

même pas. La multiplication des agressions, actes violents, expéditions punitives et manifestations autorisées de groupuscules d'extrême droite est également extrêmement préoccupante.

**(R1) 5.2** Ce gouvernement, notamment en méprisant un mouvement social massif contre la réforme des retraites, participe au faux radicalisme social affiché par le RN qui est pourtant profondément néolibéral et antisocial. Il favorise ainsi sa montée dans les urnes jusqu'à faire apparaître comme une évidence son arrivée au pouvoir.

**(R1) 5.3** Parce qu'opposée au racisme systémique, à la haine de l'autre, à l'antisémitisme, au patriarcat, à l'islamophobie, Solidaires ne peut que s'opposer à l'extrême droite et ses idées.

**(R1) 5.4** Notre antifascisme est radical (dans le sens premier qui est de s'attaquer aux causes du mal plutôt qu'à ses seuls symptômes) et lié profondément à notre action syndicale de terrain.

**(R1) 5.5** Nous réaffirmons notre opposition ferme à tout « dialogue » quel qu'il soit avec des représentant-es, militant-es de l'extrême droite, ou à agir à leurs côtés, y compris quand ils ou elles font semblant d'adhérer à nos combats sociaux. Aucune infiltration ou dérive en faveur de l'extrême droite ne sont acceptables.

**(R1) 5.6** Face aussi à la montée des extrêmes droites en Europe et dans le monde, l'urgence impose de bâtir une campagne Solidaires contre l'extrême droite et ses idées. Elle s'emploiera à :

- **(R1) 5.6.1** partir de notre projet syndical et de nos luttes pour démontrer aux salarié-es que leur situation découle non des migrant-es, des étranger-es, des musulman-es ou de la fraude sociale mais bien du système capitaliste et de ses conséquences sur nos vies.
- **(R1) 5.6.2** expliquer et réexpliquer le plus largement possible les dangers des idées d'extrême droite par :
  - ⇒ **(R1) 5.6.2.1** l'organisation de journées de débats, de formations, de communications régulières, du matériel, visuels de Solidaires (ceci passe par un renforcement de la commission antifa et du GT antiraciste) et les liens entre les commissions de Solidaires.
  - ⇒ **(R1) 5.6.2.2** le développement d'outils pour mesurer et lutter contre le racisme sur nos lieux de travail et au sein de nos syndicats
  - ⇒ **(R1) 5.6.2.3** en diffusant et s'appropriant les communiqués, matériels, formations de VISA et en s'impliquant dans cette association encore plus largement
  - ⇒ **(R1) 5.6.2.4** L'urgence est aussi à redonner de la substance au cadre intersyndical contre l'extrême droite qui existait entre la CGT et la FSU et à réaliser son extension avec d'autres syndicats ou dans d'autres cadres collectifs (féministes, antiracistes, pour les libertés publiques...)

## **(R1) 6. Les dangers de l'intelligence artificielle et des algorithmes**

**(R1) 6.1** Sans définition académique qui fasse consensus, l'intelligence artificielle (IA) est décrite comme une discipline qui réunit science et technique afin de faire imiter par une machine les capacités cognitives humaines. Ces dernières années l'IA et plus

largement les outils de data-science se sont très rapidement développés dans tous les domaines, le travail ne faisant pas exception.

**(R1) 6.2** L'IA est souvent présentée comme une avancée technologique ayant des conséquences positives (médecine...), cependant, dans les milieux professionnels, l'introduction de l'IA est davantage source de transformations de nos métiers sans que les travailleurs et travailleuses n'y soient jamais associées.

**(R1) 6.3** Si la suppression des emplois au profit des machines est souvent mise en avant, nous constatons dans nos milieux professionnels, que le travail est aussi déplacé avec la mise en place de nouvelles chaînes de travail où les pays « du nord » absorbent les suppressions de postes et voient se restructurer un certain nombre de gestes métiers, quand les pays « du sud » font travailler une main d'œuvre sous-payée, via des plate-formes, sous contrats à la tâche pour entraîner « nos » algorithmes, annoter, et corriger nos données.

**(R1) 6.4** Au-delà de cette reconfiguration internationale, l'utilisation de l'IA impacte nos missions, nos métiers et nos conditions de travail. Nous observons ainsi dans plusieurs secteurs : perte d'autonomie, flicage et régression des libertés, diminution des savoirs et des technicités et le risque d'une dépendance à l'outil informatique mais aussi de manière générale le recours à plus de quantitatif et moins de qualitatif.

**(R1) 6.4.1** Par son fonctionnement et l'utilisation de nombreuses données pour produire des probabilités, l'IA entraîne une standardisation des comportements qui rend difficile toute expression de singularité, de ce qui sort de la norme. Par ailleurs, alors que l'IA continue de générer un certain nombre d'erreurs, le travail, loin d'être allégé, nécessite souvent l'intervention du ou de la travailleuse.

**(R1) 6.4.2** La plupart de ces changements dans nos milieux professionnels ont lieu dans la plus grande opacité et souvent sans associer les représentants et représentantes du personnel. Déjà, ces reconfigurations du monde du travail conduisent à des luttes, comme dans l'industrie du cinéma aux États-Unis où une grève historique de plusieurs mois en 2023 a fini par l'emporter.

**(R1) 6.5** D'un point de vue écologique, les outils de data-science posent aussi problème : des chercheurs ont récemment fait des calculs : l'entraînement d'une intelligence artificielle avec un grand nombre de données génère autant d'émissions de CO2 que 5 voitures durant tout le cycle de leur vie !

**(R1) 6.6** L'union syndicale Solidaires a démarré ses travaux sur l'intelligence artificielle notamment par Deux journées de formations et de débats sur ces questions en 2023. Elles ont permis de dégager les revendications suivantes :

- **(R1) 6.6.1 Revendicatifs à intégrer**
- **(R1) 6.6.2**
- **(R1) 6.6.3**

**(R1) 6.7** Ces revendications seront travaillées en lien avec la commission conditions de travail, et nos revendications qui restent centrales comme les 32h ou celles sur le télétravail.

**(R1) 6.8** Sans faire preuve, ni de technophilie ni de technophobie, nous pouvons, cependant, d'ores et déjà affirmer qu'au vu des changements engendrés par la mise en place de l'IA dans nos professions, la consultation des travailleurs, travailleuses et organisations syndicales est indispensable.

**(R1) 6.9** Enfin, au-delà du monde du travail, les dérives observées sur les systèmes de surveillance faisant appel aux intelligences artificielles nous inquiètent quant à nos libertés publiques fondamentales. Nous rappelons aussi que Solidaires rejette le solutionnisme technologique : la solution aux crises engendrées par le capitalisme, et notamment au dérèglement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, est politique, pas technique.

## **(R1) 7. Pour les services publics**

**(R1) 7.1** Fermetures de maternités ou des services des urgences plusieurs nuits par semaine, désertification médicale faisant courir des risques vitaux à la population, milliers de classes sans enseignant-es laissant élèves et familles dans le désarroi : toutes ces situations sont désormais quasi quotidiennes pour une grande partie de la population, qu'elle vive dans les quartiers populaires, dans des zones plus éloignées des centres villes ou dans les zones rurales.

**(R1) 7.2** Les services publics sont lentement démantelés, les laissant démunis tant en moyens matériels que de personnels, sacrifiés sous l'excuse de l'austérité et de leur supposé coût. Au-delà des conséquences pour la population, ce sont les conditions de travail de l'ensemble des agent-es publics qui sont également de plus en plus difficiles.

**(R1) 7.3** Parallèlement, les services publics considérés comme rentables sont eux confiés au secteur privé. Seuls les services considérés comme déficitaires financièrement sont laissés au secteur public créant encore plus d'inégalités et creusant encore les difficultés de financement de l'ensemble des services publics.

**(R1) 7.4** Pourtant, les services publics devraient être une priorité. Ils sont un facteur de réduction des inégalités sociales. Après les gilets jaunes, les révoltes des quartiers populaires de l'été 2023 ont entre autres montré à quel point l'absence de services publics nourrit le sentiment d'abandon d'une partie de la population, souvent la plus discriminée et défavorisée.

**(R1) 7.5** Le statut de la fonction publique que Solidaires défend et revendique est un garant de l'égalité accès de toutes et tous aux services publics. Ce statut mis à mal par les attaques successives au travers notamment de la loi de transformation de la fonction publique, et à nouveau en perspective dans un projet de loi fonction publique, est indispensable. Il doit être aussi un rempart contre toutes les discriminations et particulièrement contre le racisme systémique.

**(R1) 7.6** Les services publics doivent couvrir l'ensemble de la vie de la population. Ils sont des solutions concrètes aux crises sociale, économique, environnementale que nous connaissons. Ils doivent notamment être développés au regard de besoins environnementaux et écologiques mais aussi sur l'ensemble des âges de la vie.

**(R1) 7.7** Ainsi, Solidaires luttera pour :

- **(R1) 7.7.1** des services publics du transport, de l'énergie, de l'eau, de la forêt, de la santé, de l'éducation qui permettent à chacun·e de vivre, sous conditionnalité d'un contrôle démocratique.
- **(R1) 7.7.2** s'emploiera à intégrer dans toutes nos campagnes et luttes existantes cette dimension de combat pour les services publics : campagne contre l'extrême droite, luttes écologistes, féministes, avec les quartiers populaires...